

TEMOIGNAGES

Visite de KOUTHIA, artiste, aux femmes de Kaïré All et de Fandène

Synthèse par : Mame Gnagna FALL

Mme Dominique Ben Abdallah et moi-même avons accompagné Kouthia à ces différentes visites, le mardi 03 février 03, pour qu'il s'imprègne un peu des problèmes fonciers tels que vécus par les femmes rurales. Dans ces deux localités prises comme exemples de monde rural, Kouthia écoutera les concernées et leur entourage (autorités locales, maris ou autres) afin de mieux comprendre le problème tel que vécu par les femmes.

Nous avons pu ensemble, à travers les différentes interventions, jauger l'importance du thème, son acuité et l'opportunité de la tenue d'un tel atelier. Comme tous l'ont reconnu, il ne faudra pas s'arrêter à l'atelier mais élaborer et exécuter un plan d'action pensé, discuté et admis par tous.

Kouthia, bien accueilli partout par jeunes et adultes qui le voyaient seulement à la Télé ou l'entendaient à la Radio, a dit avoir compris beaucoup de choses, et a affirmé être ravi des rencontres et discussions.

Au cours des discussions, des témoignages ont été faits par des femmes, sur leurs propres expériences et / ou celles de proches ou d'amies.

Kaïré All, au siège de l'Association Rurale de Lutte contre le Sida (ARLS) :

Nous avons trouvé, sur place, nous attendant déjà :

Mesdames :

- Daba Dieng, vice-Présidente de l'ARLS, originaire de la Communauté Rurale de Touba Toul.
- Astou Gningue : Assistante comptable et animatrice de l'ARLS. Présidente de l'Union des groupements féminins de la Communauté Rurale de Ngoundiane.
- Marème Camara : Animatrice ARLS. Communauté Rurale de Ngoundiane.
- Bambi Kâ : Animatrice ARLS – Communauté Rurale de Ngoudiane.

Et Messieurs :

- Ablaye Diop : encadreur du groupe théâtral sur le sida.
- Moussa Kaïré : chef du village de Kaïré All.
- Gora Diop : Coordonnateur de l'Association - originaire de la Communauté Rurale de Touba Toul.
- Mbaye Guèye : Chauffeur.

Selon M. Gora Diop, toutes ces femmes sont des pionnières dans la lutte pour le développement, des battantes, d'anciennes conseillères rurales pour certaines, mais toutes sont des responsables et leaders.

Après des prières prononcées par le chef de village, et la présentation de l'objet de la visite par nous – mêmes, les femmes se sont succédées pour faire les témoignages suivants :

Selon une femme : Les lois modernes donnent aux femmes leur part mais il n'y a rien en réalité. Selon nos us et coutumes, quand une femme a un garçon dans le mariage, la terre est plutôt affectée au fils qu'à la mère.

Une femme dans mon village possédait un terrain que sa mère cultivait et qu'elle continuait à cultiver, elle aussi. Les villageois ont commencé à y jeter des ordures. Quand la femme a protesté, les villageois, autorités comprises, lui ont fait savoir qu'elle ne possédait aucun terrain, que cette terre n'appartenait ni à sa mère ni à elle.

Notre problème aussi, est l'ignorance de nos droits, et souvent notre manque de solidarité. Si nous étions bien informées de nos droits, nous pourrions lutter efficacement.

Selon une 2^{ème} : Pourtant nous avons besoin de terres pour cultiver, faire des cultures qui donnent des revenus (maraîchage, arachide, manioc). On ne nous donne rien; c'est pourquoi, nous n'arrivons pas à régler certains de nos problèmes. Les gens pensent que la femme doit seulement préparer le repas. Nous pouvons parler des problèmes de terres toute la journée, sans les terminer. Quand j'étais conseillère rurale, j'avais fait une demande de terrain pour habitation au conseil Rural. J'ai eu une promesse d'attribution mais ils ont dit qu'ils allaient me prêter un terrain en attendant. J'ai refusé. Souvent, ils demandent le nom du fils, pour lui affecter le terrain. Maintenant si la femme a deux ou trois garçons, ce sera des problèmes plus tard dans la famille, des divisions. Je connais une femme qui a mis le nom de son mari sur le dossier d'attribution de sa parcelle. Elle a été obligée de partager la maison qu'elle y a construite avec sa coépouse.

Selon une 3^{ème} : Ce que l'on nous attribue s'appelle «Tiens, c'est pour toi, mais n'y touches pas». Car si on donne une terre cette année à une femme, l'année suivante, elle devra refaire une demande avant d'avoir le droit de la recultiver. Si le mari meurt, les terres appartiennent aux fils. Et si la femme n'a pas de garçons avec son mari, elle n'aura rien. Moi, mon propre fils a voulu construire dans la maison de son père, là où nous vivons tous actuellement. Le père a dit non. Je suis allée voir le chef de village qui est allé le voir. Finalement, le fils a eu son lopin de terre et a construit sa maison. Même le fait de s'organiser en groupements ne règle pas le problème. Souvent des promesses, mais rien après. J'ai également une expérience avec les groupements. Notre groupement avait obtenu un terrain. Il y a planté des arbres et un jour, le conseil rural a repris le terrain.

Selon une 4^{ème} : J'étais conseillère rurale, et nous voulions un terrain pour notre groupement. Lors d'une session du Conseil Rural, j'ai demandé l'introduction de notre demande comme point dans l'ordre du jour. Ce fut un débat houleux. Après discussions, le terrain nous a été donné, mais seulement de façon verbale, car jusqu'à présent, aucune décision écrite ne nous a été remise. Mais nous continuons à gérer et exploiter le terrain. Nous avons le No et sommes prêtes à tout, le jour où ils nous parleront de le reprendre.

M. Gora Diop : Les principales responsables de cette situation sont les collectivités locales. La femme est citoyenne, elle paie ses impôts, mais on lui demande le nom de son fils pour l'affectation d'une terre. Les femmes n'ont pas droit aux « sourgas », « ces ouvriers agricoles saisonniers », cela veut dire des femmes qui ne pourront prétendre à une indépendance financière et économique. Les maris disent à leurs femmes : « Tu n'as pas le droit d'avoir des sourgas ». Les femmes cultivent d'abord les champs de leurs maris. Les veuves sans enfants ou avec des filles seulement sont les plus malheureuses. Jamais une femme n'est titulaire d'un terrain ou parcelle. La solution ?

Selon M. Diop, c'est :

- L'accès des femmes, et leur participation aux instances de décisions.

- Une mobilisation sociale
- Le développement des alliances, des réseaux de femmes, de leaders, de conseillères, etc.
- Le plaidoyer auprès des décideurs (voir genre et terres). Aller parler aux chefs de villages, aux présidents de Conseils Ruraux. Parler aussi à la Presse, pour mieux informer.
- La formation et l'information : organiser des causeries, former des relais sur tous les thèmes de la décentralisation.

Le chef de village : « Fekke nopi dafa jafe. Yen angi gor goor ni rek » "Etre présent et se taire est difficile. Vous êtes entrain de taper sur les hommes"

Si vous n'obtenez pas de terres, c'est dû aux politiciens. Ils sont très rusés. Quand ils viennent dans les villages, ils vont chercher les femmes leaders, avec leurs promesses en bandoulière. Si vous voulez être de vrais leaders, investissez – y vos forces, votre avoir et votre savoir – faire. Faites – vous élire. Mais si vous ne faites que suivre les politiciens, ils ne vous donneront que ce qui reste, c'est – à – dire ce dont ils ne veulent pas. Si vous devenez des Présidentes de Conseils Ruraux, vous accéderez à la terre.

Après d'intéressantes et vives interventions des femmes sur le sujet, Madame Daba Dieng a été mandatée par les femmes pour conclure. Elle a remercié l'artiste, a formulé des prières et demandé à ce que nous tous, avec elles ne nous arrêtions pas en si bon chemin. "Nous sommes toutes des agricultrices, des éleveurs. Nous souhaitons donc que le problème de terres soit réglé. La causerie d'aujourd'hui devait avoir lieu depuis longtemps."

Ensuite, en direction de Kouthia " Nous savons que le théâtre, les chants, les devinettes, les "talif" véhiculent des leçons, au-delà du rire, de la musique. Nous écoutons toujours Walfadjiri, particulièrement les émissions de Kouthia".

FANDENE : village à 7 km de Thiès

Etaient présentes, Mesdames :

- Thérèse Mbaye, Secrétaire Générale du Réseau Dimitra
- Bouso Diop (Activités : petit commerce, agriculture à Keur Demba Ngoye)
- Samuela Mbaye, veuve. (Activités : maraîchage)
- Et Monsieur Antoine Ndione, Cultivateur.

Après les présentations d'usage, Mesdames Samuela Mbaye et Thérèse Mbaye ont axé leurs interventions sur leurs propres cas. Selon elles, les hommes veulent que les femmes les suivent seulement. Eux, ils veulent être responsables de tout. Les femmes plantent avec eux, entretiennent les arbres avec eux. A la mort de l'homme, rien ne revient à l'épouse même si elle a participé à tous les travaux.

TEMOIGNAGES

Samuela :

A la mort de mon mari, j'ai eu beaucoup de peine à avoir de ma belle-famille le petit lopin de terre que je cultive maintenant, car ses frères n'ont pas voulu m'en donner. Il en est de même pour le troupeau, ou j'avais mis mes propres vaches. Du vivant de mon mari, un de mes frères m'avait donné 100 000 FCFA. J'ai montré l'argent à mon mari qui m'a dit qu'il allait acheter des vaches pour moi et les mettre dans son troupeau. Ces vaches se sont reproduites dans le troupeau, mais voilà, je n'ai rien reçu.

J'ai donc rejoint le domicile de mon père, où j'ai pu mieux lutter, et c'est après que j'ai reçu le petit champ. Mes beaux-frères m'ont dit : prend ce champ en attendant, tu pourras y cultiver du piment pour avoir de quoi acheter du savon. Le lopin de terre qu'ils m'ont donné se trouve dans un grand champ avec un puits plein d'eau. Ils ont gardé le puits pour eux.

Je compte sur tout le village pour obtenir ma part des richesses de mon mari (beaucoup de manguiers et des champs pour le maraîchage). J'ai eu cinq enfants avec lui, dont trois filles. Seul un des frères de mon mari était de mon côté. Il venait souvent me voir et leur disait que ce qu'ils ont fait n'était pas juste. Ils l'ont sûrement menacé car il n'ose plus venir me voir. Je ne pense plus aux vaches, alors que j'ai entretenu le troupeau, vendu le lait, etc. Maintenant, je n'ai plus rien.

Madame Thérèse Mbaye :

De 1972 à 1973, une grande sécheresse s'était installée dans une majeure partie du territoire national sénégalais. Cette crise avait touché beaucoup de paysans. C'est pourquoi, hommes et femmes se sont lancés à la recherche d'autres moyens pour s'en sortir.

C'est à cette époque qu'avec mes trois enfants, j'ai eu l'idée de récupérer un des champs qui n'était pas occupé par mon petit frère. Je l'ai aménagé en y plantant des manguiers. Tout de suite après, un conflit éclata entre mon petit frère et moi. **Il me disait qu'une femme ne doit pas occuper une parcelle de terre, car elle doit se marier et rejoindre son mari. Donc elle ne doit pas avoir un verger comme les hommes, ni un champ personnel pour cultiver.**

Moi, je m'opposais toujours à cette philosophie, en donnant mes raisons qui sont :

- Une femme doit préparer son avenir et participer au développement de sa famille et de son pays.
- Je dois cultiver pour me nourrir et nourrir mes enfants.
- Je dois veiller sur ma santé et celle de ma famille.

Le conflit durera plusieurs années. Et au moment des cultures, en saison de pluies, la troisième année, je fis appel au chef de village, à qui j'explique le problème qui m'opposait à mon frère. Le chef du village convoqua les vieux du village en réunion sous l'arbre à palabres. Dans les discussions, des gens étaient de mon côté, tandis que d'autres répétaient la même chose que mon frère ; ils disaient tous que depuis des siècles, une femme n'a jamais hérité de son père. Donc il n'était pas question d'y penser. Une femme doit toujours être une femme, elle doit toujours être derrière l'homme.

Arrivée à la maison, j'ai appelé mon jeune frère, pour mieux m'expliquer devant lui. Je lui disais que je suis femme, il est vrai, mais que je suis sur place, vivant toujours avec lui au village, et que je dois valoriser la terre comme lui, pour me prendre en charge moi – même et penser à mon avenir. Si par hasard, je n'arrive pas à me marier, je serai obligée de gérer toute seule les enfants que j'avais déjà.

Une année après, les négociations eurent un bon résultat. Le champ que j'exploitais, de deux hectares me fut affecté. J'y ai planté 15 pieds de manguiers et je continue d'y planter des arbres fruitiers. Il y a actuellement un grand changement, car beaucoup de gens ont compris. Mais certains continuent à s'opposer. La femme sénégalaise participe vivement au développement de son pays et doit donc accéder à la terre.